

Concours d'accès au Master Spécialisé "Entraînement Sportif et Optimisation de la Performance de Haut Niveau"

L'Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports organise du 02 au 04 octobre 2018, le concours d'accès au Master Spécialisé "*Entraînement Sportif et Optimisation de la Performance de Haut Niveau*", au titre de l'année universitaire 2018/2019.

Nombre de places : 25 places

Conditions de candidature

- Être titulaire d'une Licence ou d'un diplôme équivalent dans le domaine des sciences des activités physiques et sportives et/ou dans le domaine des sciences de la vie et de la santé ;
- Avoir un vécu sportif justifié en tant qu'Athlète et/ou Entraîneur.

Candidature

Préinscription en ligne obligatoire (www.irfc.ma) et présentation d'un dossier de candidature constitué de :

- Formulaire de candidature (à imprimer et à signer à la fin de la préinscription en ligne) ;
- Copie légalisée des diplômes de baccalauréat et de la licence (ou diplôme équivalent) ;
- Copie légalisée des relevés de notes des six semestres de la Licence (ou diplôme équivalent) ;
- Copie légalisée des pièces justificatives du vécu et de la performance sportifs
- Copie légalisée de la carte nationale d'identité.
- Une autorisation de passer le concours pour les candidats fonctionnaires.

Modalités d'admission

- Présélection sur dossier,
- Deux épreuves écrites en français, générale et spécifique, d'une durée totale de trois heures,
- Epreuve orale (ne seront convoqués à l'oral que les candidats ayant satisfait aux épreuves écrites).

Dates importantes

- Mardi 25 septembre 2018 avant 16h00 : Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature
- Vendredi 28 septembre 2018 : Publication de la liste des candidats convoqués au concours (www.irfc.ma)
- Vendredi 05 octobre 2018 : Publication de la liste des candidats définitivement admis (www.irfc.ma)
- Mercredi 10 octobre 2018 avant 16h00 : Dernier délai pour l'inscription des candidats admis

IMPORTANT :

- Les dossiers de candidature doivent être déposés au service des affaires estudiantines, Centre National des Sports Moulay Rachid (CNSMR), km 12, route de Meknès, Salé (à proximité de Dar Sikka), de 9h à 16h.
- La liste des candidats convoqués à l'épreuve écrite et celle des candidats convoqués à l'épreuve orale seront publiées sur le site web (www.irfc.ma). Cette publication est considérée comme étant une convocation à passer l'épreuve.
- La liste des candidats définitivement admis sera publiée sur le site web (www.irfc.ma) et au CNSMR.
- **Les candidats fonctionnaires admis au concours doivent présenter une autorisation de poursuite des études couvrant les deux années de formation 2018-2020.**
- Les enseignements sont dispensés en langue française, la présence est obligatoire et le régime d'études n'est pas interne.